L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 24 JANVIER 1879.

SPECTACLES BALS &c.

Académie de Musique.

Evénement fashionable de la saison.
Engagement de l'actrice de talent
MLLE FANNY
DAVENPORT,
Secondée par le célèbre jeune acteur,
EDWIN PRICE
Et la Troupe Dramatique de Spalding
Du Théâtre Olympique de St-Louis.

LUNDI, janvier 20, 21, 22, 23, aussi MERCREDI EN MATINÉE. MLLE FANNY DAVENPORT paraîtra dans son grand rôle, MABEL RENFREW, dans la pièce en 5 actes de Augustin Daly, intitulée :

PIQUE,

VENDREDI, 24 janvier—Bénéfice de MLLE DAVENPORT. Le grand drame de Daly intitulé DIVORCE, qui sera répété SAMEDI en MATINÉE et le SOIR.
DIMANCHE, 26 janvier—Deux drames. LONDON ASSURANCE et OLIVER TWIST.
LUNDI, 27 janvier—La nouvelle pièce de Mlle DAVENPORT, OLIVIA.
Pendant la semaine suivante—AS YOU LIKE IT, LADY OF LYONS, SCHOOL FOR SCANDAL et FROU-FROU.
On peut se procurer des sièges d'avance. Pas de frais extra. 12ja—

GRAND BAL PARÉ

—DONNÉ PAR LA—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
A LA SALLE ST-PATRICK,
LE 1er FEVRIER 1879.
"Les séances de la Direction du Bal ont lieu à l'Asile, tous les vendredis à 7 heures du soir.
20déc—

LECTURE

Par le prêtre-poète Rév. A. J. RYAN,
A ST. PATRICK'S HALL.
Dimanche, 26 Janv. 1879, à 7½ P. M.
Sujet: FLEURS, TEMPLES et TOMBEAUX.

Comité:

Jas. Mitchell,	Alphonse Philips,
Jas. J. Tarleton,	P. Murphy,
M. F. Dunn,	M. Irwin,
Dr E. T. Shepard,	Wm. Murray.
Edw'd Dora,	

Prix d'entrée: 50 cts.
19 jay—19 25 26.

Banque Nationale de l'Etat.—Nlle-Orléans, 21 janvier 1879.—Aujourd'hui, à l'assemblée annuelle régulière des actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année suivante:

Samuel H. Kennedy,	Louis A. Wiltz,
Alfred Moulton,	Julius Vairin,
Pierre Lanaux,	J. B. Lafitte
S. Hernsheim,	Thomas A. Adams,
Joseph McElroy.	

Et, aujourd'hui, à une réunion des directeurs, M. SAMUEL H. KENNEDY a été réélu président, à l'unanimité, et M. LOUIS A. WILTZ, vice-président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
22janv—7f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans, No 27 rue du Camp.—Nlle-Orléans, le 22 janvier 1879. A une élection tenue le 9 de décembre 1878, par les actionnaires de cette compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité Directeurs pour l'année courante.

JOHN I. ADAMS,	J. C. DENIS,
P. MALOCHEE,	M. L. NAVRA,
W. ALEX. GORDON,	F. LABORDE,
LOUIS BUSH,	H. ABRAHAM,
HENRY PEYCHAUD.	

Et à une assemblée des Directeurs tenue le 20 du courant, M. H. Peychaud a été unanimement réélu Président, M. W. Alex. Gordon, Vice-Président et Louis Barnett, secrétaire.
LOUIS BARNETT, secrétaire.
23 jan—3f

Workingmen's Bank, 94 rue du Canal.—Nlle-Orléans 15 janvier 1879.—A l'élection annuelle tenue le 13 du courant, les personnes suivantes ont été désignées pour composer la direction de cette banque :

Théophile Commagère,	Dominique Pochelu,
Victor Maignan,	Daniel Moriarty,
J. J. Langles,	J. Eykeski,
Alphonse Wals,	M. B. Muncy,
J. B. Camors,	

EDGAR HINCKS, Caissier.
16 jan—7f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, coin Wells et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1879.—A la dernière assemblée régulière du conseil de direction, un dividende semi-annuel de deux pour cent sur le fonds capital de la compagnie a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande, à partir de cette date aux bureaux de la compagnie.
H. HUARD, Secrétaire.
15janv—10f

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1879.—A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été,
Résolu de payer, sur demande, le Dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le Capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
14janv—10f

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 109 de la rue du Canal.
NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1879.
Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1878:

Primes sur les risques de feu	$330,830 36	
dito de mer	43,751 06	
dito de rivière	23,555 97	
Total des primes		$397,137 39
En moins: Primes sur risques non expirés	$112,752 00	
Primes remboursées	3,753 03	
	$116,505	
Primes nettes acquises		$280,632 36
A ajouter:—Intérêts		9,324 66
		$289,957 02
Pertes payées sur les risques de feu	$48,890 94	
dito de mer	33,658 64	
dito de rivière	8,785 93	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	22,047 26	
	$113,382 77	
Réassurances	21,156 69	
Refaction (rebate)	31,096 47	
Commission d'agences	19,488 48	
Dépenses d'agences	4,356 25	
Taxes et licences	4,376 30	
Dépenses de bureau	27,937 84	
Dépenses casuelles,—bureau des assureurs, etc	6,401 95	
		$228,192 75
BÉNÉFICE NET		$61,774 27
En moins: Premier dividende d'intérêt semi-annuel sur actions, déclaré le 2 juillet 1878		14,782 50
Balance des bénéfices		$46,991 77

ACTIF.

Argent en banque	$94,404 05
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	17,175 96
Certificats de dépôt et des dettes du New Orleans National Banking Association $255,962 34 évalués à	25,506 30
Billets à recevoir pour primes	1,671 67
Prêts sur hypothèques	39,182 39
Prêts sur nantissements	21,487 40
Effets à recevoir	4,160 91
Bons	42,232 39
Actions	28,947 00
Primes en voie de recouvrement	40,224 46
Propriétés foncières	94,261 71
Dû par divers	9,792 34
Bons des Etats-Unis	25,039 41
	$514,196 80

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $100)	$305,650 00
Dividendes non-réclamés	4,445 09
Primes sur risques non expirés	112,752 00
Pertes non réglées	22,047 26
Dû à divers	7,963 72
Fonds de réserve	25,386 45
	$467,144 46
SURPLUS	$46,991 77

Le tableau qui précède est une copie [illegible] des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
[illegible] et signé pardevant moi, notaire [illegible] ce 13me jour de janvier 1879.
G. LEGARDEUR, Jr., Notaire public.

A une assemblée régulière de la direction, qui a eu lieu le 13 janvier 1879, il a été RESOLU de payer, A PARTIR DU 20 COURANT, les [illegible]:
1º UN DIVIDENDE D'INTÉRÊT DE CINQ POUR CENT (5 0/0) pour le second semestre de 1878,—(soit 1878 [illegible]) [illegible]
2º UN DIVIDENDE DE DIX POUR CENT (10 0/0) [illegible] au 31 décembre 1878, [illegible] (rebate) de 15 0/0, [illegible]
3º De payer [illegible] Fonds de Réserve (15 0/0) QUINZE POUR CENT de la balance des profits [illegible]
G. LANAUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
HENRY ABRAHAM,	[illegible]
J. B. CAMORS,	[illegible]
J. L. SMALL,	[illegible]
J. [illegible]	[illegible]
Edd. WEBSTER.	

22 jan—1m

SPECTACLES, BALS, &c.

THÉATRE DES VARIÉTÉS

Continuation du grand succès de la troupe d'opéra de
EMMA ABBOTT ET DE HESS
Qui donnera [illegible] l'opéra de Gounod
FAUST.

EMMA ABBOTT,	MLLE RANDALL,
M. CASTLE,	[illegible]
M. HALL,	[illegible]

Etc., et les autres artistes.
On donnera la fanfare militaire du 4e acte.
Les chœurs et l'orchestre ont été augmentés.
Sg. G. OPERTI................Chef d'orchestre.
En matinée demain,
LA BOHEMIENNE.
Demain soir,
LES CLOCHES DE CORNEVILLE.
On peut se procurer des sièges pour la semaine prochaine:
Lundi—FAUST.
Mardi—FRA DIAVOLO.
Mercredi—MARTHA.
Jeudi—ROSE DE CASTILLE.
Vendredi—MARITANA.
LES CLOCHES DE CORNEVILLE en matinée MERCREDI.
MARTHA en matinée SAMEDI.
L'attention est appelée particulièrement sur le bon marché extraordinaire des prix; Sièges réservés $1; Orchestre $1 25. Matinées: Sièges réservés, 75cts. et 50cts.
Séjour—

THÉATRE ST-CHARLES.

Dernières représentations de
GEO. C. BONIFACE.
Mardi, à midi et le soir—DAVID GARRICK et AS GREEN AS GRASS.
Jeudi et Vendredi. LANCASHIRE LASS.
Samedi à midi. [illegible]
[illegible] complimentaire de SCHOOLCRAFT & COES.
Dimanche—Nouvelle troupe dramatique de vaudeville et de ballet.
22j an—

1ère Compagnie des Cazadores de Orléans.

Premier Grand Bal Militaire
—DONNÉ—
Par la PREMIÈRE COMPAGNIE des CAZADORES de ORLEANS,
A la salle Grunewald, le SAMEDI, 25 janvier 1879.
On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant aux membres du comité.
JOSÉ LLADO, Capitaine.

Lieut. R. PUIG,	J. MAYANS,
F. BOADA,	J. ANGLADA,
J. PONS,	V. GUTIERREZ.

Par ordre du comité: JOSÉ AGUDO, Secrétaire.
12janvier—au 25

VINGT ET UNIÈME TABLEAU ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance HOPE, de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 27 rue du Camp.
CONFORMÉMENT à sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1878		75,609 62
Sur les risque d'incendie	$65,347 78	
Sur les risques de rivière	7,892 11	
Sur les risques de marine	1,769 73	—$75,009 62
Pertes payées dans la même période:		
Sur les risques d'incendie	$ 9,049 75	
Sur les risques de rivière	3,531 80	
Sur les risques de marine	59 73	
Retour de 15 p. o/o aux assurés	8,030 94	
Licences de ville et d'Etat et taxes pour l'année 1878 sur capital et propriétés foncières	5,103 35	
Bureau des Assureurs de la Nlle Orléans	2,380 38	
Primes remboursées	1,508 04	
Réassurances	5,239 55	
Profits et pertes, loyer, dépenses, intérêt en moins	11,437 30	—$46,340 84
Profits		$28,668 78
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1878	$15,868 78	
Réserve pour pertes non réglées	2,800 00	
Dividende de cinq piastres par action déclaré ce jour	$10,000 00	
		$28,668 78

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par hypothèque dans cette ville	$ 37,229 70
Prêts sur nantissements	51,171 13
Billets pour primes	5,595 66
Actions de banque et autres actions	23,312 79
Biens fonciers	46,959 94
Primes en voie de perception	20,442 88
En caisse	43,957 36
Total de l'actif	$228,668 78

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi ce 9 janvier 1879.
M. T. DUCROS, Notaire. No 18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 janvier 1879, il a été unanimement résolu qu'un dividende composé de CINQ PIASTRES par action provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1878 soit déclaré et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
11 janv—1m

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau, 33 rue du Camp, Bâtisse Tulane.
QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'article 10 de la charte, cette compagnie fait l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1878:

Primes reçues pour risques de feu	$103,381 50	
Primes reçues pour risques de rivière	12,317 38	
Primes reçues pour risques maritimes	4,219 01	
Réservé pour risques non terminés de 1877 et surplus	75,144 78	
		$195,061 57
Moins:		
Pertes par le feu	$24,570 88	
Pertes de rivières	1,292 34	
Pertes maritimes	1,083 95	
Rebate	12,238 79	
Réassurance	3,971 98	
Primes remboursées	4,137 06	
Réservé pour pertes non ajustées et pertes ajustées mais non échues	4,475 00	
Dépenses, Commissions, Taxes, Licences, etc., moins escompte et intérêts	19,065 12	— 72,774 92
		$122,286 65
[illegible] 1878, et surplus, [illegible] dividendes, etc., comme ci-après		$104,655 32

La compagnie a l'actif suivant :

Billets d'actions	$64,211 66
Argent en caisse	74,230 97
Prêts sur nantissement	86,018 34
Billets à recevoir	7,673 56
Actions de banques	340 00
Propriétés foncières	932 15
Meubles de bureau, etc	2,236 45
Primes en voie de collection	24,664 32
Total	$283,110 31

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
A. K. MARKS, Président.
[illegible]
Juré et assermenté devant moi, ce 16 janvier 1879.
ALFRED INGRAHAM, notaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1879.
A une réunion du conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants [illegible] pour l'année expirée le 31 décembre 1878, savoir:
1º [illegible] annuel sur le capital payé.
[illegible]
A. K. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
[illegible]

BUREAU DES DIRECTEURS—Jacob Aleix, [illegible] T. Prudhomme, [illegible]
[illegible] 15 jan—1m

[illegible]
[illegible] 10 mai78—

CONFECTION —DE— CHEMISES PARISIENNES.

F. GUEBLE-NIPPERT
No. 20 Rue St-Charles,
Fabrique, 76 rue St-Louis, N.-Orléans
SPÉCIALITÉ pour Chemises et Linge de dessous, [illegible] Etiquetés, [illegible] matière et travail, tout supérieur.
COUPE DE CHARVET.
Un fonds de ces Chemises toujours en magasin.
15 déc—3m DMJ

MOET & CHANDON,

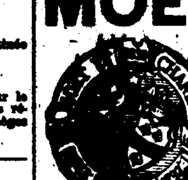

EPERNAY.
CHAMPAGNES.
MAISON ÉTABLIE en 1743.

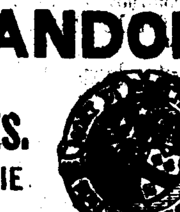

Sillery Mousseux. Supérieur.
Cremant D'Ay Blanc.

BASSETTI & XIQUES,

AGENTS.
Nos 67 & 69 rue Decatur, Nouvelle-Orléans.
15 déc—3mDMJ

D. MERCIER & FILS,

Marchands en gros et en détail de VÊTEMENTS, CHAPEAUX BOTTES, SOULIERS, ARTICLES de TOILETTE, etc.
MAGASIN MIEUX CONNU SOUS LE NOM DE "CHEAP JOHN."
Pas de succursale en ville.
Grand choix de DRAPS FRANÇAIS, VÊTEMENTS FAITS SUR ORDRE, dans le dernier genre.
Coin Dauphine et Bienville, Nouvelle-Orléans.
Les ordres des marchands de la campagne seront remplis avec la plus grande promptitude et à des prix les plus raisonnables.
15 déc—3mDMJ

Etat annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Jusqu'au 31 décembre 1878.
1805.......ETABLIE EN.......1805

Primes de feu	$253,437 39	
Primes maritimes	65,697 74	
Primes de rivière	36,923 63	
Total des primes		$356,058 76
Moins: Primes sur risques non expirées	$92,675 43	
Primes remboursées	10,418 15	
Réassurances	20,506 98	—123,598 56
Primes nettes		$232,460 20
Intérêt sur placements		36,272 08
		$268,702 28
A déduire:		
Pertes par le feu	$30,546 19	
Pertes maritimes	26,924 70	
Pertes de rivières	6,700 88	
	$64,171 77	
Réfaction (rabais) au lieu de participation	41,464 78	
Dépenses générales, taxes, bureau des assureurs, offrandes de charité et cancellations	56,806 31	—162,442 86
Profit net		$106,259 42
A déduire:		
Dividende de juin 1878	$25,000 00	
Dividende de décembre 1878	25,000 00	
Surplus, fonds de réserve	56,259 42	
		106,259 42

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$50,663 42
Primes en voie de collection	64,089 20
Premiums notes	13,468 45
Sauvetage et réclamations	1,643 22
Propriétés foncières	143,236 43
Billets de 1re hypothèque et billets garantis par nantissements	170,877 65
Gold bonds des Etats-Unis, bons de 1re hypothèque des chemins de fer de ville et du Jackson and Great Northern railroad, bons consolidés de l'Etat de la Louisiane, actions de banques, de compagnies d'assurances et des waterworks	227,272 07
Total de l'actif	$685,455 84

PASSIF.

Capital en actions	$500,000 00
Réserve pour réassurances	92,675 43
Dividendes non réclamés	5,520 99
Pertes ajustées non réclamées	6,000 00
Dividende, semi-annuel, décembre 1878	25,000 00
Surplus, fonds de réserve	56,259 42
Total du passif	$685,455 84

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.
Juré et assermenté devant moi, ce 15 janvier 1879.
TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.

BUREAU DU NEW ORLEANS INSURANCE CO.,
Coin Camp et Canal,
Nlle-Orléans, 13 janvier 1879.
A une réunion du Conseil de Direction tenue le 11 janvier [illegible] payable sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

DIRECTEURS.

C. T[illegible],	H. GALLY,
[illegible],	W. AGNELL,
CHS. E. SCHMIDT,	ANT. CARRIÈRE,
CHS. J. LEEDS,	JULES ALDIGE,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

17janv—

E. TELLE, DENTISTE.

263 - - - - CANAL - - - - 263
Près Marais.
24 déc—3m DMarJ.

JOSEPH BAUER, DENTISTE,

130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
21nov 3m D Ma J

LOUIS BAUER, MARCHAND DE MEUBLES.

Au coin des rues Conti et Dauphine.
A constamment en magasin un grand assortiment de meubles en noyer, bois de rose, chêne et acajou. Aussi, meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, AUX PRIX LES PLUS BAS.
Les ordres de la campagne sont remplis avec la plus grande promptitude.
9janv—1m—Dim-Mar-Jeu

VINCENTE RANNA,

(DIPLOMÉ.)
Médecin Vétérinaire et Forgeron,
135......REMPARTS......135
Entre Toulouse et St-Pierre.
Traite avec un soin tout particulier toute espèce d'animaux.
Les ordres du public sont sollicités et seront remplis avec une grande promptitude.
9jan—1m DMar J

Les Matelas bordés de cordes,
PATENTE DONAHOE,

Sont reconnus comme les plus propres, les mieux faits, les moins chers et durant le plus.
GRAND assortiment toujours prêt à être livré. Aussi, toiles à matelas confectionnées avec bordures en cordes de toutes grandeurs et qualités, à bas prix.
Le public est invité à venir examiner ces articles que je me ferai un plaisir de lui exhiber, soit que l'on désire ou non acheter.
Réparation de toute espèce de matelas.
Fabrique et salle de vente, 44 rue de Chartres, succursale, No 8 Ste-Anne.
J. J. DONAHOE, Pro. riétaire du brevet.
13 nov—1an—D Mar J

BERNEY J. GUERINGER. G. A. CARRIÈRE.
GUERINGER & CO.,

12 RUE ST CHARLES
ARTICLES pour HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS. Assortiment varié de Chemises, Caleçons, Jacquettes Tricotées, Flanelles, Cravates, Mouchoirs, Echarpes, Cols, Poignets, Chaussettes, Gants, Parapluies, etc. 29 déc—1m

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

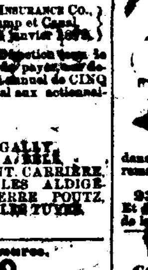

Le Baume pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les suffocations, les oppressions, les spasmes nerveux qui accompagnent les quintes, les maux de gorge, et généralement toutes les inflammations des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les accès d'asthme. Il convient aussi dans la coqueluche, qu'il soulage d'une manière remarquable. Préparé et à vendre par
E. LAPLACE, pharmacien,
33 et 35 rue des Champs-Elysées.
Et dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.
[illegible]—1m

Magasin de Chaussures. WATERS.

Une bonne coupe garantie.
Mme L. Waters annonce à sa clientèle et au public en général que son magasin sera transféré le 1er janvier, du coin des rues Français et Chartres, au No 199 de la rue du Canal, 1er district. Grand assortiment de chaussures pour hommes, femmes et enfants. Prix modiques.
21 déc—1mDMaJ

LE PLUS ANCIEN MAGASIN DE VETEMENTS,

De la Nlle Orléans, dont la RÉPUTATION EST DEPUIS LONGTEMPS ÉTABLIE, et qui défie la CONCURRENCE.

LEON GODCHAUX,

81 & 83....Canal....81 & 83

A L'APPROCHE DES
FÊTES
Appelle l'attention toute particulière de ses amis et de ses clients sur son grand stock de
VÊTEMENTS DE CHOIX
POUR HOMMES, JEUNES GARÇONS ET ENFANTS.
—AUSSI DES—
Articles de toilette et de chapeaux.
Il vend le tout à des prix qui étonneront les acheteurs par leur modicité.
Il engage les chefs de famille à venir examiner son [illegible]
Vêtements de toilette et pour étude.
Dessinés pour jeunes garçons et aux enfants.
Venez vous convaincre que le magasin de

LEON GODCHAUX,

81 & 83 rue du Canal,
Est celui qui [illegible], à MEILLEUR MARCHÉ, les VÊTEMENTS à la fois les PLUS ELÉGANTS et les MIEUX CONFECTIONNÉS de la Nlle-Orléans.
N. B.—Les marchands de la campagne sont spécialement invités à examiner notre stock avant de faire leurs achats.
[illegible]

STONEWALL JACKSON

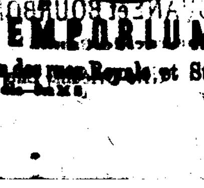

EMPORIUM,
Coin des rues Royale et St-Louis
16 [illegible]

S. N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CÉLÈBRE [illegible]
[illegible]
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
préparé par W. W. JOHNSON & CO., [illegible] S. N. PIKE, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs la vendent à la Nlle-Orléans.
1er déc 78—1 an

MAISON C. ROUYER,

COIN CONTI ET CHARTRES,
NOUVELLE-ORLÉANS.
M. C. ROUYER [illegible] tèle ainsi que le public en général, que Mme Rouyer [illegible] Nord, où elle a fait bien ses achats sur commande, qu'il est prêt à offrir ces marchandises à un prix excessivement réduit, son assortiment consiste en un choix très recherché de montres, pendules, bijoux, [illegible] Couverts et Services de table, en véritable ALFENIDE.—Articles d'optique. Spécialité pour la lunette [illegible] de lunettes adaptées pour toutes les vues.
Le public est prié de visiter son magasin et d'examiner son nouveau stock afin de se convaincre que rien n'est exagéré et que tout est vrai, qu'il défie réellement toute concurrence.—Tout objet est garanti.—Réparations de montres, pendules, bijoux et horloges.—Renouvellement de couverts et d'orfèvrerie, [illegible]
Achat de vieil or et de vieil argent.
[illegible] DMaJ

Wm. J. YOUNG,

Fabricant et marchand de
Harnais, Selles, [illegible], Brides, [illegible]
[illegible]

GEORGE WAGNER

[illegible]
BOTTES, SOULIERS, [illegible]
[illegible]
19 oct—3m—VSD A bon marché!

LIBRAIRIE FRANÇAISE. HÉBERT & Cie,

58 Rue de Chartres, coin Bienville,
NEW-ORLEANS, La.

LIVRES DE MÉDECINE.

MALGAIGNE—Traité d'anatomie chirurgicale.
CYR J.—Traité de l'alimentation...
PERRY—Clinique médico-chirurgicale...
LOUIS—Recherches sur les suppurations...
LAGRAGUE—Traité des angines...
FOURNIE—Physiologie de la voix et de l'ouïe...
PIORRY—Traité de plessimétrisme et d'organographisme...
LAISNÉ—Application de la gymnastique à la guérison de quelques maladies...
LOUIS—Fièvre thyphoïde...
PHILIPPEAUX—Traité de cautérisation...
SCOUTTETEN—De l'électricité considérée comme cause principale de l'action des eaux minérales...
BOUCHARD—De la Pellagre...
[illegible]AUD—Traité du rhumatisme articulaire...
DANCEL—Traité de l'obésité...
DUMARQUAY—Tumeur de l'orbite...
STOKES—Maladies du cœur...
TESTE—Le magnétisme animal...
BRAIDWOOD—De la Pyohémie ou fièvre suppurative...
PIETRA SANTA—Essai de climatologie...
GANNAL—Mort réelle et mort apparente...
RASPAIL—Histoire de la santé et de la maladie...
RILLIET & BARTHEZ—Maladies des enfants...
St-VINCENT—Médecine des Familles...
PAPILLON—Manuel des hypnoses...
MILNE EDWARDS & VAVASSEUR—Matière médicale...
CORLIEU—Aide-mémoire de médecine, chirurgie et d'accouchement...
BOUCHUT—Maladies des enfants, nouveaux-nés et enfants à la mamelle et seconde enfance...
WITKOWSKI—Structure et fonctions du corps humain, planches noires, coloriées et mobiles...
LANCEREAUX—Traité de syphilis...
BECQUEREL—Chimie pathologique...
SÉDILLOT—Contributions à la chirurgie...
LEBERT—Maladies cancéreuses...
BAYARD—Traité des maladies de l'estomac...
BARRIER—Traité pratique des maladies de l'enfance...
GARROD—Traitement de la goutte...
GRISOLLE—Traité de la pneumonie...
PERRIN—Anesthésie chirurgicale...
JOBERT (de LAMBALLE)—De la réunion en chirurgie...
MARSHALL—Anatomie didactique...
DORVAULT—L'Officine...

HOMŒOPATHIE.
HAHNEMANN—Médecine homœopathique...
TESTE—Systématisation pratique de la matière médicale...
SIMON L—Leçons de médecine homœopathique...
OHARD—L'homœopathie mise à la portée de tout le monde...
Doctrine de l'école de Rio de Janeiro et Pathogénésie brésilienne...
HERING—Médecine homœopathique domestique...
PROST-LACUZON—Formulaire Pathogénétique ou Guide homœopathique...
LAPOMMERAIS—Cours d'homœopathie...
SIMON L.—Conférences sur l'homœopathie...
HARTMANN—Traitement homœopathique des maladies des enfants...
GUNTHER—Médecine vétérinaire homœopathique...
JAHR—Traitement des maladies nerveuses mentales...

WURTZ—Dictionnaire de chimie, 5 volumes parus à.....$8 00 le volume.
BOUCHARDAT—Annuaire de médecine, 1878.....$1 00
Fjanv—

OFFICIEL.

Bureaux des Commissaires de la dette consolidée.
Ville de la Nouvelle-Orléans.
HOTEL DE VILLE.
Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1879.
La treizième distribution trimestrielle de [illegible] sera [illegible] aux bureaux de l'administrateur des Comptes Publics le VENDREDI 31 janvier 1879, à 10 heures du matin.
Il sera tiré soixante séries.
ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.
22 janv—jusq31

AVIS.

Département des Finances
HOTEL DE VILLE.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1879.
Les comptes pour taxes de ville de 1879 sont maintenant prêts à être délivrés et ce département sera en mesure d'en recevoir les montants à partir de lundi prochain, 13 janvier.
ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.
12janv—au31

AVIS

Département des Finances.
Licences de ville pour 1879.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1878.
Ce département recevra pour licences de ville de 1879 à partir de JEUDI, 2 janvier, et pendant le mois de janvier, 10 pour cent en certificats de dette de ville de 1876, 1877, 1878, et 90 pour cent en monnaie courante.
Et pour le mois de février prochain, 5 pour cent en certificats de dette de ville de 1876, 1877, 1878, et 95 pour cent en monnaie courante.
ALF. H. ISAACSON.
1jan—1 jan au 28 fév

Charbons ! Charbons !

Avis spécial.
Bureau du charbon St. Bernard,
Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.
JUSQU'À nouvel ordre nous vendrons notre bon charbon pour du comptant aux prix suivants:
Le charbon de Bernard à 45c. le baril.
Le charbon Pittsburg à 50c. le baril.
Livré à domicile.
W. S. CAMPBELL, Agent.
16 sept—

Charbon - - Pittsburg - - Charbon. W. G. COYLE & CO.

35......CARONDELET......35
COIN GRAVIER.
CHARBON PITTSBURG ET CANNEL DE LA VIRGINIE.
Anthracite en blocs, et en morceaux de la grosseur d'un œuf ou d'une châtaigne.
Livré aux plus bas prix du marché.
28 Nov.—3m.

CHARBON. CHARBON.
Hy. J. Montagnet,

Marchand de charbons
PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles remplies avec célérité.
Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Bayou, à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées.
Bureau, No 6 rue Carondelet, près Canal.
Les ordres payables [illegible] dans [illegible]
1er sept—6m

COAL! COAL!
HEBRARD & ROCA, MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Bureau No 1 Carondelet, près Canal. Dépôt, sur la Levée, en face de la rue [illegible]
[illegible] au public en général [illegible]
7 juil—3m D M J

COAL. CHARBON.
CHARBON [illegible] Pittsburg, Anthracite et Cannel, [illegible] Branche [illegible] Pittsburg [illegible]
[illegible]

EDWARD TOBY, Jr.
Simeon Toby & Son,

Agents de [illegible] et [illegible]
55......RUE GRAVIER......55
Coin Tchoupitoulas.
SEULS AGENTS POUR
[illegible] ST. MARCEAUX & CO., Reims,
[illegible]
[illegible] ROYAL.
CHAMPAGNE

J. Marquez & Co., Bordeaux, [illegible]
[illegible] Cognac, [illegible]
Le célèbre [illegible] D. C. & [illegible] DE CERISES.
[illegible]
[illegible] 28 déc—3m D MaV

L. S. L.

"THE OLD RELIABLE."
DANS SA DIXIÈME ANNÉE
Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE !

Pas d'ajournement !

Tous les lots payés en plein !

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE !

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE

—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne.,
LE MARDI, 11 FEV. 1879.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE B.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS !
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400 !

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 11 FEVRIER 1879.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire !
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf numéros [illegible]	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf numéros [illegible]	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf numéros [illegible]	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre chez tous les agents de la Nouvelle-Orléans et [illegible] de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
[illegible]
[illegible] Boîte Postale [illegible]
[illegible] par les lettres recommandées [illegible]
Souvenez-vous que le Grand Tirage du
Mardi, 11 Février 1879.
TOUS LES LOTS —SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les [illegible]
[illegible]
M. A. DAUPHIN,
[illegible]
Nouvelle-Orléans, Lne.
[illegible]

LE PALAIS —DES— MEUBLES —DE— JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR,
Etabli en 1840,

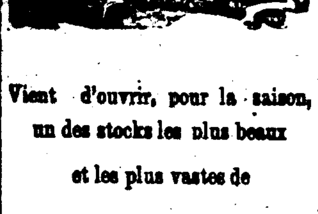

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de
MEUBLES DE SALON,
de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marquetterie, qui aient jamais été offerts sur ce marché
ET A DES PRIX
TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI REDUITS.

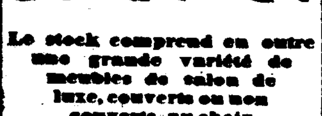

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

Grand assortiment de
Sojes écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

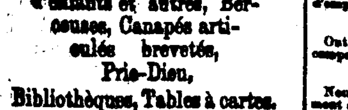

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de GLACES du dernier genre.

Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.
—AUSSI—
Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à
TRÈS BAS PRIX.
Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.
VENEZ TOUS.
JOS. B. HUBBARD,
[illegible] RAMPART, coin PERDIDO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

Résidences et placements de choix dans les premier, second et troisième districts, toutes propriétés bien situées et dans un excellent état.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau 31 rue du Camp—SAMEDI, 8 février 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles, seront positivement vendues, aux enchères publiques, les belles propriétés ci-après décrites, savoir:

1. Cette propriété admirablement placée et productive, formant l'encoignure sud-ouest des rues Carondelet et Terpsichore, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Terpsichore et Euterpe.
Elle comprend cinq bâtisses en bois à deux étages désignées par les Nos 389, 391, 393 et 395 de la rue Carondelet, et par les Nos 272 et 274 de la rue Terpsichore. Celles qui font face à la rue Carondelet contiennent chacune deux beaux salons avec portes à coulisses, salle à manger, cuisine et autres dépendances au rez-de-chaussée, trois beaux appartements et des chambres de galerie au second étage, avec des balcons, des cours pavées, le gaz, les waterworks et des citernes, une allée de derrière, ouvrant sur la rue Terpsichore, est une servitude en commun avec ces bâtisses et avec celles qui font face à la rue Terpsichore.
La bâtisse rue Terpsichore est détachée des autres; elle est construite sur un grand lot et contient un vestibule et deux salons, une salle à manger, une cuisine et d'autres dépendances au rez-de-chaussée, trois grandes chambres à coucher bien éclairées, sans compter la galerie, une chambre à bain et d'autres chambres au second étage, le gaz, cour carrée, waterworks, citerne, etc.
La propriété est splendidement bâtie et bien finie partout, avec de belles cheminées de marbre, de hauts plafonds et des installations pour gaz.
Leur agréable voisinage, leur proximité du centre des affaires, des amusements, etc., des principales lignes de chars à cheval, leur assurent une demande constante. Habitées par de respectables locataires, elles donnent un revenu de $130 par mois ou de $1560 par an, presque toutes avec bail.
L'attention de ceux qui cherchent des résidences pour location partielle, et des placements sûrs et productifs, trouveront en ce lot une occasion qui se présente rarement. La propriété sera vendue en lots séparés ou en bloc.

2. CES BELLES ET NOUVELLES MAISONS DE RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ÉTAGES construites sur de grands terrains, ayant jardins devant et sur les côtés et désignées par les numéros 197 et 199 de la rue Thalie, dans le carré d'îlet compris entre les rues Prytanie, St-Charles, Thalie et Erato. Elles possèdent toutes les améliorations modernes et sont situées dans le centre d'un des plus jolis quartiers du Premier District. Elles sont occupées actuellement par MM. H. D. Ogden et J. A. Penniston, et louées l'une à bail au premier, jusqu'au mois d'octobre 1779, au prix de $520 par an et l'autre au dernier au prix de $480 sans bail.

3. CETTE BELLE MAISON DE RÉSIDENCE EN BRIQUES, A TROIS ÉTAGES, SITUÉE DANS UNE PARTIE CENTRALE DE LA VILLE, portant le No 140 de la rue de la Douane, dans le carré d'îlet borné par les rues Canal, Douane, Bourbon et Dauphine; excellent emplacement pour un magasin de modes, d'articles de fantaisie, d'épiceries ou de liqueurs. Bien louée.

4. LA MAISON DE RÉSIDENCE EN BOIS A UN ÉTAGE BATIE CONFORTABLEMENT AVEC ATTIQUE, ayant cour et jardin, désignée par les Nos 293, 295 et 297 rue des Marais, dans le carré d'îlet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Marais et Villeré, à proximité d'églises, d'écoles et de marchés. Cette propriété n'a pas d'égales sous le rapport des avantages dans cette partie belle et tranquille du Second District. Elle sera vendue sujette à un bail à M. Farnett jusqu'au octobre prochain, au prix de $520 par an.

5. LA BELLE RÉSIDENCE DE FAMILLE avec verandah, rue de l'Esplanade No 35 dans le carré d'îlet compris entre les rues Esplanade, Français, Chartres et Decatur. La propriété en briques à deux étages, est construite pour une résidence, à distance de la rue; elle a un corridor, deux salons, trois chambres à coucher bien éclairées, cuisine en briques à deux étages, gaz, citerne, hydrant, etc. Elle est louée à M. Chas. Lesassier jusqu'au 1er octobre prochain au prix de $520 par an, et mérite de fixer l'attention de ceux cherchant une demeure de premier ordre sur cette magnifique avenue. De plus amples détails à la vente.
Voir les plans à la vente pour les dimensions des terrains. Les personnes désirant examiner les propriétés sont requises de se procurer au bureau de l'encanteur des cartes d'admission.
CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ou à un, deux et trois ans, à l'option de l'acquéreur, par des billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de huit pour cent d'intérêt par an, cinq pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.
Les actes de vente pardevant Chas. Andry, notaire aux frais des acquéreurs.
19janv—19,25,26 1er févr.

Vente à conditions faciles et à un long crédit.
Deux cottages en briques solidement batis, à un étage, Nos 112 & 114 rue St Pierre, entre Dauphine et Bourgogne.
PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau rue du Camp No 31—SAMEDI, 1er février 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, pour compte de propriétaires étrangers, les propriétés ci-après décrites:
Deux cottages en briques à un étage solidement construits, situés dans un quartier central, désignés par les Nos 112 et 114 rue St Pierre, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Toulouse, Dauphine et Bourgogne. Ils contiennent chacun 4 chambres avec cuisine en briques et cours pavées en briques; situés dans un quartier central et disposés convenablement, ils sont toujours recherchés et donnent un bon revenu. Vente positive. Voir le plan le jour de la vente pour dimensions, etc.
Conditions—Un quart ou davantage comptant, le reste de 1 à 3 ans, au choix des acquéreurs, en paiements annuels égaux, par des billets garantis spécialement par une hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 0/0 d'intérêt par an, 5 0/0 pour honoraires d'avocat. Transfert de police d'assurance et paiement par les acquéreurs des taxes dues en 1879 en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 comptant sera exigé des acquéreurs au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Octave Morel, notaire.
1er janv—18, 19 25 jusqu au 1er fev.

UNION FRANÇAISE.

Rapport annuel de l'Union française.

Le Conseil de Direction, parvenu au terme de son exercice, a l'honneur de présenter à MM. les Sociétaires le compte rendu des opérations de l'année.

Rapport du trésorier.

La balance en caisse au 1er janvier 78 était de	$363 57	
Produit d'une représentation donnée à l'Opéra le 11 février	866 20	
Encaissements depuis cette date, souscriptions reçues pendant l'épidémie et cotisations des membres	13,474 13	
	14,703 90	
Contributions en nature reçues pendant l'épidémie		
Provisions, viande fraîche, pain vin, cognac, charbon, linge, souliers, etc., représentant la valeur de	2,103 75	
Total	$16,907 65	

Débours.

Loyer, frais de bureau, collecteur, imprimerie	401 69	
Secours en argent distribué pendant l'épidémie	3,406 00	
Envoyé à la Société de Bienfaisance de Memphis	200 00	
Rapatriements de veuves et d'orphelins	840 00	
Bons de logements et de pension	557 00	
Hôtel-Dieu pour malades traités dans cet établissement	684 00	
Frais d'enterrements	353 00	
Provisions envoyées à Baton Rouge	50 00	
Provisions et garde malades envoyés à la campagne	1,125 75	
Achat de provisions, médicaments, linge, souliers, couvertures, charbon, etc., distribués pendant l'épidémie, selon relevé de nos comptes, y compris les contributions gratuites	6,800 27	$13,317 91
Balance en caisse à ce jour		$3,489 74

Rapport du Comité de Secours.
Les secours suivants ont été distribués pendant l'année, y compris la période de la fièvre jaune.

Nombre de malades soignés dans l'année (auxquels nous avons fourni services médicaux, garde-malades et médicaments)	817
Nombre de funérailles faites à nos frais	58
Nombre de personnes secourues en argent	2157
Nombre de personnes soignées à l'Hôtel-Dieu	26

Secours en nature.

Distribué dans l'année 4137 personnes	35,096	rations
Donné aux convalescents et à leur famille	1,958	Btles de vin
do. do. do.	700	Btles cognac
Bons de pain	320	
Viande fraîche	2,300	livres.
Charbon	500	Bbls.
Couvertures	128	Paires.
Vêtements complets	20	
Souliers et pantoufles	350	Paires.

Rapatriements.
Nous avons rapatrié 18 compatriotes, la plupart étaient des veuves et des orphelins.

Demandes d'emploi.
Se sont présentés au bureau pour demande d'emploi
Hommes......153
Femmes......24 Total....177
Ont été placés par le bureau en ville et à la campagne
Hommes......129
Femmes......23 Total....152
Nous avons en outre délivré 181 bons de logement qui ont donné droit à 1267 jours de pension et 2801 repas.
Les malades qui ont réclamé l'assistance de la Société ont reçu gratuitement les soins médicaux de MM. les docteurs Landry, Layton, Dupaquier, Hava, de Bausset, de Villeneuve, Cantonnet, Jogues, Borjot, Touatre, Piquet et Jackson.
Ces messieurs voudront bien agréer de nouveau, l'assurance de notre profonde gratitude.
H. SALOMON, Secrétaire-trésorier.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1879.

Le Conseil de Direction, pour l'année 1879, se compose de
MM. LÉON BELLAGUET, Gérant du Consulat de France, Président honoraire.
EDGAR LARUE, Président honoraire à vie.
Président: F. TUJAQUE.
1er Vice Président: A. WALS.
2me Vice-Président: H. SALOMON.
Trésorier: A. DOUSSAN.
Secrétaire: A. GUILLEMET.

Comité de Secours:

A. Wals, président,	C. Rouyer,
A. Lafond,	J. Anglade,
J. L. Rével,	A. Durion.

Comité d'Admission:

H. Salomon, président,	E. Limet,
H. Billard,	M. Chanet,
J. Lerrieu,	G. Chagnard.

Comité de Finances:
J. L. Rével, A. Durion.
M. Chanet.
LÉON MEDAL.
Délégué dans les campagnes.
Conformément à l'Art. 2 Titre X de la Constitution, la nouvelle administration entrera en fonctions le quatrième lundi de ce mois.
Pour le Conseil de Direction,
Le Président, EDGAR LARUE.
Le Secrétaire-Trésorier, H. SALOMON.
15 janv—17 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

570 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR H. STERN & CO.—Il sera vendu VENDREDI, 24 janvier 1879, à 11 h. du matin, à leur salle d'encan No 63 de la rue de la Douane—570 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviendraient au commerce de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente. 24 janv—

PAR D. E. MORPHY & SON.

Farine. Farine de maïs. Gru.
PAR D. E. MORPHY & SON—D. E. Morphy, Encanteur.—Il sera vendu, VENDREDI 24 janvier 1879, à 10 heures du matin, sur la levée au pied de la rue Girod, pour le compte de qui il appartiendra, les marchandises suivantes endommagées en débarquement du steamer Raven et barges:
700 barils Farine marque de choix.
[illegible] Farine de Maïs et Gru.
Conditions—Comptant. 24 jan—

PAR O. VALETON.

Farine!! Farine de maïs!! Farine!!
Pour le compte de qui il appartiendra.
PAR O. VALETON, encanteur—VENDREDI, 24 janvier, à 11 heures du matin il sera vendu sur la Levée, en face de la rue Girod.
300 Barils farine de maïs, plus ou moins.
100 [illegible] farine, "Peace-maker."
Endommagés à bord du bateau Raven et chalands.
24 an—

Succession de Malvina De Vergès, veuve de Manuel Cruzat.
2me Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
No 40,805.
Deux bonnes maisons, formant l'encoignure des rues Ste-Anne et St-Claude.
PAR O. VALETON, Encanteur—SAMEDI, 1er février, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—
1º Une excellente maison formant l'encoignure des rues Ste-Anne et St-Claude, contenant 4 chambres, galeries et 2 cabinets, cuisine et autres dépendances dans la cour.
2º Une autre maison contiguë, faisant face à la rue St-Claude, contenant aussi 4 chambres, galerie, cabinets, &c., &c.
Les deux propriétés sont divisées en quatre logements.
Pour les dimensions des terrains voir le plan exposé à la Bourse.
Termes et Conditions—Un tiers ou une moitié comptant; la balance à un et deux ans de crédit en billets portant 8 0/0 d'intérêt, du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance. Les taxes dues et exigibles en 1879, à la charge de l'acquéreur.
10 pour cent du prix d'adjudication payable au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant J. T. Bealon notaire. 24 janv—au 1 fev

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE.
Dans l'affaire de Marie-Louise Hazeur contre Kleber Hazeur et d'autres.
No 10,042.—Sixième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.
La plantation Hazeur, propriété suburbaine de valeur située dans la paroisse de Jefferson, sur le côté est et ouest du vieux chemin du coteau de la Métairie, et attenante au cimetière de la Métairie et au parc d'Oakland, à environ un demi-mille du nouveau Canal et de l'extrémité du chemin de fer à cheval de la rue du Canal, admirablement convenable pour verger, laiterie, jardinage, et résidence de banlieue. Vente positive pour effectuer un partage.
PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureau, No 31, de la rue du Camp — SAMEDI, 25 janvier 1879, à midi à la Bourse d'encan St-Charles, en cette ville, sera vendue aux enchères publiques, suivant le jugement rendu par l'honorable N. H. Rightor juge de la Sixième Cour du District pour la paroisse d'Orléans, [illegible] juillet 1878, et rendu dans la dite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:
Cette propriété de valeur et qui comprend tous les jours, connue sous le nom d'habitation Hazeur, située sur le coteau de Métairie, paroisse de Jefferson, mesurant 5 arpents, plus ou moins de face sur chaque côté du chemin de la Métairie, et environ 6 arpents de profondeur, sur le Lac Pontchartrain, près du [illegible] Elle touche à la propriété de l'association du cimetière de la Métairie et au Parc Oakland, [illegible] et au vieux chemin de fer de [illegible] Pontchartrain de l'autre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, droits, voies et servitudes qui lui appartiennent.
Les améliorations au bord du chemin de la Métairie comprennent une vieille maison bâtie entre poteaux à deux étages et autres bâtisses construites dans un bosquet de [illegible] chênes et autres arbres à fruit. Sur l'autre partie au sud du chemin, est un bon [illegible] d'un étage, clôturé par une haie [illegible] naturelle de cèdres sauvages.
Une grande portion de cette belle terre est en bois, et on peut en extraire le bois pour le chauffage, etc., par le canal de desséchement qui la borne. La propriété en tout est une terre de haute culture, cultivable ensuite et convenable pour toute culture, surtout pour légumes, vergers et pâturage. Pour ferme, laiterie et grande résidence de banlieue. Cette position, à moitié chemin de la ville et du lac Pontchartrain est unique [illegible]. Avec les chemins à [illegible] le voisinage du chemin de fer à cheval de la [illegible] la propriété en est à une demi heure du marché français. Le voisinage est embelli par les fermes et les résidences de [illegible] C. Beard, H. Beaumel, C. Boudousquié, Nelson et d'autres.
Pour les dimensions et les subdivisions, voyez le plan à la vente.
Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, pour billets des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant les clauses de 8 pour cent par an d'intérêt, du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre le recouvrement devant les cours, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1879, en outre du prix d'adjudication.
Acte de vente devant A. Ducatel notaire, aux frais de l'acquéreur. 1er janv—18, 25

A UN SACRIFICE,

La belle résidence en briques à deux étages formant le coin N. E. des rues St-Claude et St-Philippe, près de l'église St-Augustin.
PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI 1er février 1879, à midi à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan:
Cette agréable résidence en briques, à deux étages solidement construite, formant le coin nord-est des rues St-Claude et St-Philippe, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Remparts, St-Philippe et Ursulines. Voyez les plans à la vente pour les dimensions. La résidence est complète. Elle est solidement construite, près du centre des affaires et des lieux d'amusements, églises et écoles, avec ou sans l'usage des chars, et ne peut désirer une résidence plus confortable.
Conditions—1/2 ou 1/3 comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an. 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant A. Phelps Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
19janv—18,19,25 jusq date

Succession de feue Mme V. E. Gilmore.
Jolie propriété cottage dans le Second District.
PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 1er février 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu pour le compte de la succession de feue Mme V. E. Gilmore les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:
1º Le joli cottage en bois, recouvert en ardoises, désigné par le No 35 de la rue Roman dans l'îlet borné par les rues Roman, Derbigny, Bienville et Douane, contenant 3 chambres, cave et terrain adjacent.
2º La résidence en bois à un étage (cottage) recouverte en ardoises, désignée par le No 18 de la rue Johnson, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Galvez, Dumaine et St Philippe, contenant 3 chambres, cave, &c. Pour dimensions des terrains voyez le plan à la vente.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit au gré des acquéreurs pour billets spécialement garantis par hypothèque, privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 0/0 honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 sera exigé des acheteurs au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais des acquéreurs pardevant W. J. Castel, notaire.
19 janv—18,19, 25 au 1 fev

Pour payer une hypothèque.
Le magasin en briques et résidence à deux étages No 155 rue de Chartres, entre Toulouse et St-Pierre, anciennement le restaurant populaire, connu sous le nom de Quatre Saisons.
PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux No 31 de la rue du Camp. SAMEDI, 25 janvier 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'enchère avec le consentement des parties.
Le magasin en briques et résidence à deux étages, désigné par le No 155 de la rue de Chartres, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, St-Pierre et Toulouse. Le lot mesure 23 pieds de face à la rue de Chartres sur 120 pieds de profondeur. Ce magasin est près de la Cathédrale et des Cours, et se trouve sur le chemin de se rendant au célèbre Marché Français, un emplacement plus avantageux pour le commerce du détail ou tout autre, et convenable pour résidence paisible et agréable.
Conditions. — 1/2 ou 1/3 comptant, le reste à 1 ou 2 ans de crédit au gré de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 0/0 par an, 5 0/0 honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879, en sus du prix d'adjudication, un dépôt de 10 0/0 sur le prix de la vente sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant A. Chiapella, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 janv.—

Un magnifique emplacement de commerce.
Le magasin en briques à trois étages, No 4 North Peters, vis-à-vis la Douane des Etats-Unis, et à côté du coin Peters et Canal.
PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 25 janvier, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu, avec le consentement des parties.
Ce magnifique magasin en briques à trois étages, situé, désigné par le No 4 North Peters dans l'îlet borné par les rues Crossman, Peters et Front. Le magasin est solidement construit, des garni d'étagères et convenable au commerce d'importation. Sa proximité au fleuve, aux débarcadères des steamers du haut et du bas du fleuve, et la gare à passagers du chemin de fer de Mobile en font un placement avantageux, ainsi qu'un magnifique emplacement de commerce.
Conditions—1/3 ou 1/4 comptant, et le reste à un crédit de 1 à 4 ans au gré de l'acheteur, en billets spécialement garantis par une hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour recouvrer le montant des billets, les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jos. Fahey, Esq. notaire.
11janv—11,18,17au25